



ASSISES POUR RENFORCER L'ACTION CLIMATIQUE ET DEVELOPPER UNE ALLIANCE POUR LES MARCHES CARBONE ET LA FINANCE CLIMAT EN AFRIQUE CENTRALE

| Yaoundé - Cameroun | 23 - 25 janvier 2024 |

Note de concept

CONTEXTE

L'Accord de Paris sur le climat a institué, entre autres, un mécanisme de partage d'émissions des gaz à effet de serre (GES) entre Parties à la convention notamment sur une base volontaire qui a favorisé l'éclosion de marchés du carbone dans le monde. L'ampleur prise par ces marchés conduit au traitement de la question par plusieurs foras internationaux. Pour la seule année 2023 ont peut noter les plus significatifs à savoir :

Les 01 et 02 mars 2023, la République gabonaise, en collaboration avec la France, a organisé le One Forest Summit à Libreville où les questions des marchés du carbone ont été au cœur des discussions. Ce sommet fait le constat que *« le marché du carbone est marqué par la méfiance et la volatilité des prix. Le marché volontaire du carbone se situe actuellement entre 3 et 5 dollars la tonne de CO₂, alors qu'un prix plus réaliste se situerait entre 30 et 50 dollars la tonne »*.

Du 22 au 23 juin 2023 s'est tenu à Paris le Sommet sur un nouveau pacte financier mondial. Dans sa déclaration, ce Sommet fait le constat que *« la tarification du carbone conformément aux objectifs de l'Accord de Paris, reposant sur des normes et des mécanismes transparents, peut jouer un rôle important pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et engendrer des revenus supplémentaires au service de la transition climatique et de la préservation des puits de carbone. Pourtant seules 39 juridictions nationales ont mis en place des initiatives de tarification du carbone et moins de 4 % des émissions mondiales font actuellement l'objet d'une tarification directe du carbone à hauteur de ce qui est nécessaire pour atteindre l'objectif des 1,5° C d'ici à 2030 »*.

Face à ce constat *« un appel à l'action pour des marchés du carbone conformes à l'Accord de Paris, soutenu par 31 pays a été lancé afin de progresser autour des trois axes suivants : (1) étendre et enrichir les instruments de tarification du carbone conformément aux objectifs de l'Accord de Paris ; (2) mettre pleinement en œuvre le recueil de règles agréé pour les marchés réglementés internationaux du carbone ; (3) garantir un degré élevé d'intégrité sur les marchés volontaires du carbone »*. L'OCDE, le FMI, la France et le Royaume Uni sont parmi les porteurs de cet appel.

Le mois de septembre 2023 a également été particulièrement riche en événements internationaux où le financement des actions climatiques (adaptation, atténuation, pertes et préjudices) a été à l'ordre du jour, notamment les questions des marchés du carbone. C'est le cas notamment :

- De la semaine africaine du climat du 4 au 8 septembre 2023 pendant laquelle s'est tenu le Sommet Afrique pour l'action climatique (4-6 septembre);
- La même semaine du 4 au 6 septembre pendant laquelle s'est tenu le Sommet « Finance en Commun » (FICS) de Carthagène où *« les réseaux d'institutions financières (FICS, Alliance financière de Glasgow pour l'absence d'émissions nette, réseau des fonds souverains « One Planet », etc.) [devaient] élaborer et adopter un cadre commun d'alignement sur les objectifs du développement durable (ODD),*

comprenant notamment la promotion d'outils d'évaluation ex ante des risques sociaux, environnementaux et de gouvernance ainsi que des impacts sur les ODD, afin de guider les décisions en matière d'investissements durables et d'en assurer le suivi ».

- Le Sommet du G20 du 9 et 10 septembre 2023 qui a consacré une large part de son ordre du jour au rôle des Banques Multilatérales de Développement sur le Financement climat et notamment sur les sources potentielles que représentent les marchés du Carbone.
- Le Sommet des ODD qui s'est tenu du 18 au 20 septembre 2023 sous l'égide du Secrétaire Général des Nations unies, puis celui de l'Action climatique, dont l'un des objectifs était de remobiliser la communauté internationale pour l'atteinte des ODD, notamment via la mobilisation de ressources destinées à lutter efficacement contre les changements climatiques.

Du 26 au 28 octobre 2023 s'est également tenu le 2e Sommet des trois bassins Amazonie-Bornéo Mékong Asie du sud Est-Congo à Brazzaville en République du Congo avec l'enjeu principal de mettre en place une gouvernance sud-sud qui va structurer les trois écosystèmes. Outre des sujets comme la pollution plastique ou le secteur de l'eau, ce sommet se penche sur la question des marchés du carbone.

Au cours du même mois se tient le Sommet des chefs d'états de la Commission Économique des États d'Afrique centrale (CEEAC). Les marchés du Carbone sont au menu des discussions préparatoires de la participation des pays membres à la Conférence des Parties sur le Climat (CdP) 28 de Dubaï, qui se tiendra du 30 novembre au 12 décembre et au cours de laquelle les négociations sur l'opérationnalisation de l'article 6 de l'Accord de Paris sur le climat continueront d'être au cœur des travaux.

En parallèle de cette dynamique des institutions internationales, d'autres parties prenantes se mobilisent sur la question des marchés du carbone et déploient des initiatives au profit de plusieurs pays en développement dont plusieurs pays francophones. C'est le cas de trois initiatives majeures qui méritent d'être soulignées :

- Le NDC Partnership, avec le soutien du Centre de collaboration régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (RCC WAC) de Lomé, de l'Alliance ouest-africaine de la finance climat et du marché carbone (WACA) et de l'Initiative Action climatique en Afrique, financée par le Canada, a tenu un atelier de renforcement des capacités et de partages d'expériences entre plusieurs pays africains du 13 au 14 juillet 2023. (<https://www.youtube.com/watch?v=mgVUuE0NMJI>). Cette rencontre a donné un aperçu des attentes de plusieurs pays ainsi que les leçons apprises de plusieurs projets nationaux et régionaux.
- La WAA et le RCC WAC Africa ont organisé une mission en Afrique centrale (en République du Congo) auprès de la Banque de Développement des États d'Afrique Centrale (BDEAC) en juillet 2023 pour explorer les possibilités de mise en place d'une initiative marchés du carbone pour le Bassin du Congo.
- La même WAA et l'association internationale d'échange des droits d'émissions (IETA) ont organisé du 26 au 28 septembre 2023 à Abidjan (Côte d'Ivoire) la première réunion annuelle du « West Africa Carbon Market Hub » qui a regroupé plusieurs partenaires privés et les pays membres de l'alliance.

La tenue de ces fora internationaux avec à leur cœur la question des marchés du carbone montre toute l'importance qu'a pris cette thématique ces dernières années. Quelle place occupent les pays francophones dans ces débats? Sont-ils pleinement impliqués? En tirent-

ils les bénéfiques? Le contexte ci-dessus incite l'Organisation internationale de la Francophonie à travers son organe subsidiaire, l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) à se positionner sur la question.

2. ENJEUX ET JUSTIFICATION

Le continent africain n'échappe pas à la dynamique d'éclosion des marchés du carbone et a le potentiel de devenir un acteur majeur de ces marchés. Ainsi, certaines organisations estiment qu'à l'horizon 2050, le continent africain pourrait devenir un des plus gros exportateurs de crédits carbone, avec entre 1,5 et 2,5 gigatonnes d'équivalent CO₂ évités, entre 120 et 200 milliards de dollars US de capitaux mobilisés et entre 110 et 190 millions de nouveaux emplois créés.

En Afrique centrale en particulier, le développement des marchés du carbone pourrait, entre autres, soutenir la restauration des forêts, accélérer la transition énergétique et potentiellement assurer la protection des écosystèmes. Les initiatives visant à promouvoir le développement des marchés du carbone prolifèrent donc en Afrique. La Banque mondiale, les banques régionales de développement telles que la Banque ouest africaine de développement (BOAD) ou la BDEAC et la Convention Cadre des Nations Unies contre les Changements Climatiques CCNUCC (via par exemple les Centre Regional de Colaboration pour l'Afrique de l'Ouest et Central RCC WAC Africa ou la West African Alliance for Carbon MARKets and Climate Finance WAA), acteurs historiques de ce secteur, sont rejoints par de nombreuses initiatives régionales et autres, créant de fait une certaine confusion et des compétitions entre différents projets.

Cette prolifération d'initiatives de marchés du carbone, alors même que les négociations internationales sur les mécanismes d'opérationnalisation de l'article 6 de l'Accord de Paris n'ont pas encore abouti, n'est pas sans risques pour les pays vendeurs de leurs crédits carbone. Il est en effet stipulé au point 5 de l'article 6 que « Les réductions d'émissions résultant du mécanisme visé au paragraphe 4 du présent article ne sont pas utilisées pour établir la réalisation de la contribution déterminée au niveau national de la Partie hôte, si elles sont utilisées par une autre Partie pour établir la réalisation de sa propre contribution déterminée au niveau national ».

En effet, une vente incontrôlée de crédits carbone par de multiples acteurs au sein d'un pays, par exemple des collectivités locales, des ministères sectoriels ou même des entreprises privées, quelle que soit sa justification technique, aura un impact sur la capacité du pays à respecter ses engagements pour la mise en œuvre de sa propre CDN s'il ne met pas en place un cadre légal d'autorisation de ces ventes et de leur comptabilisation. Or les pays francophones qui disposent de tels mécanismes sont rares.

En Afrique centrale en particulier, la situation reste très contrastée malgré un très fort potentiel de marchés carbone. Ainsi :

- La République démocratique du Congo (RDC) et le Rwanda s'imposent comme les deux pays les plus avancés sur la question. Ils ont plusieurs projets considérés comme des succès à leur actif, et ont mis en place des structures à même de gérer la complexité du développement des marchés carbone (le Fonds national REDD - FONAREDD en RDC, la Rwanda Environment Management Authority - REMA au Rwanda)

- La République gabonaise a, en 2022, reçu la certification de plus la réduction de plus de 90 millions de tonnes d'émissions de CO₂ entre 2000 et 2009,

- L'Angola, le Burundi, le Cameroun, le Congo, Sao Tomé et Principe et le Tchad bénéficient d'une forte volonté politique visant au développement de ces marchés.

- Dans le même temps, l'Afrique centrale a des besoins qui s'élèvent à 35 milliards US\$ par an, alors que les sommes actuellement dédiées au climat se limitent à environ 2 milliards US\$.

Par ailleurs, une évaluation rapide du paysage des initiatives en cours montre une multitude d'acteurs sur le terrain aussi bien du secteur public que du privé. Ils vont des ministères sectoriels actifs sur la question du marché carbone aux organisations du système des Nations unies, les banques de développement, les collectivités locales, les ONG internationales de l'environnement ou le secteur privé.

En outre, on constate également que seul un groupe limité de pays a pour l'heure réussi à développer des projets carbone structurés minimisant les risques ci-dessus cités. Ceux-ci sont très majoritairement anglophones : Kenya, l'Ouganda, l'Afrique du Sud, etc. Les pays membres de la Francophonie les plus présents sur ce créneau sont le Ghana, le Rwanda, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la RDC.

Enfin, on constate également que les pays francophones sont ceux qui accèdent le moins aux mécanismes officiels de la finance climat notamment les guichets des différents fonds mis en place (Fonds Vert Climat, Fonds d'Adaptation et Fonds pour l'Environnement Mondial).

Ce double risque de pénalisation des pays francophones (faible accès aux mécanismes de la finance climat et développement non optimal de marchés du carbone), amène la BDEAC, l'IFDD, et la CCNUCC à organiser des assises francophones sur les marchés du carbone avec un accent particulier sur les pays du bassin du Congo. C'est l'objet de la présente note de concept.

3. OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Objectif principal

L'objectif principal de ces assises est de faire l'état des lieux des marchés du carbone dans l'espace francophone de la région d'Afrique Centrale et du Bassin du Congo en particulier en vue d'en dégager une démarche stratégique et régionale d'accompagnement des pays membres. Les assises aborderont les différents types de marchés du carbone, en particulier les marchés volontaires et les initiatives promues par l'Article 6 de l'Accord de Paris (en particulier sous les alinéas 6.2, 6.4, et 6.8).

Objectifs spécifiques

1. Faire un état des lieux des initiatives et projets de marchés du carbone dans l'espace francophone en général et la région du Bassin du Congo en particulier ;
2. Partager des informations sur les possibilités de mise en œuvre des CDN dans le cadre de l'Accord de Paris en capitalisant sur les projets déjà en cours dans plusieurs régions francophones, y compris par le biais de l'article 6 et d'autres mécanismes de soutien existants dans le cadre de la CCNUCC et au-delà Partager les expériences des pays membres sur la question (. Ces partages d'expérience pourront par exemple aborder la question des prix du carbone, la nomination des point focaux pour l'Article 6 ou la mise en place des autorités désignées au niveau national (ADN) ;
3. Identifier les besoins des pays et des autres parties prenantes et élaborer une feuille de route pour le soutien des domaines de travail prioritaires dans le cadre de l'Accord de Paris pour les pays d'Afrique centrale sur la base de leurs besoins ;
4. Adopter un plan d'action stratégique pour l'accompagnement des pays de la région pour le développement des marchés du carbone adaptés aux besoins et réalités des pays membres ;
5. Partager les expériences sud-sud sur la création d'alliances pour les marchés du carbone et la finance climat en Afrique de l'Ouest et de l'Est en vue de promouvoir la création d'une alliance centre-africaine. proposer un accompagnement par l'Alliance ouest-africaine des marchés carbone et de la finance climat dans la création d'une alliance des Etats d'Afrique centrale, comme cela a pu être fait dans le cadre de la mise en place des alliances de l'Afrique de l'est et des Caraïbes.
6. Adopter un plan d'action stratégique pour l'accompagnement des pays de la région pour le développement d'une alliance centre-africaine pour les marchés du carbone et la finance climat

Résultats attendus

Aux termes de ces assises, les principaux résultats attendus sont les suivants :

1. L'état des lieux des initiatives et projets sur les marchés du carbone dans l'espace francophone en général et la région du Bassin du Congo en particulier est fait et partagé par les participants ;
2. Les différentes expériences et bonnes pratiques des pays membres sur les marchés carbone sont partagées ;
3. Les besoins des pays et des autres parties prenantes regionales sont identifiés et les grandes lignes d'un plan d'action stratégique d'accompagnement des pays francophones du bassin du Congo et plus généralement de la région sur les marchés du carbone ont été élaborées et adoptées;
4. Une feuille de route pour la création d'une Alliance centre-africaine des marchés du carbone et de la finance climatique, basée sur l'expérience des alliances ouest et est africaines et comprenant la participation active des pays de la région est adoptée.

4. PARTIES PRENANTES

Plusieurs parties prenantes jouent un rôle important voire essentiel dans le développement des marchés du carbone et devraient être invitées à ces assises. Il s'agit notamment de :

1. Deux représentants et représentantes officiels des pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC) : soit pour chaque pays, le point focal Article 6 et un représentant du Ministère des finances ou du Plan,

2. Des experts et expertes internationaux et régionaux, soit :

- Experts et expertes de l'ONU Climat (du siège et des RCC WAC)
- Représentants et représentantes de l'Alliance ouest africaine sur les marchés carbone et la finance climat
- Représentants et représentantes des banques de développement (BDEAC, BOAD)
- Représentants, représentantes, experts et expertes de l'IFDD

3. Représentants et représentantes des organismes régionaux :

- Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique de l'Afrique centrale (CEREEAC)
- Commission du Bassin du Lac du Tchad (CBLT)
- Commission climat du Bassin du Congo (CCBC)
- Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC)
- Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Shangha (CICOS)
- Réseau des communicateurs pour l'Environnement et l'information en Afrique centrale (RECEIAC)
- Réseau des Organisations de la Société Civile pour l'Economie Verte en Afrique Centrale (ROSCEVAC)

Au total, une quarantaine de personnes est attendue à ces assises.

5. PROGRAMME PRÉVISIONNEL

Jour 1. Mardi 23 janvier

Période	Activités	Intervenants
08:30-09:00	Arrivée et installation des participants	BDEAC
09:00-10h00	Cérémonie d'ouverture - Allocutions de Bienvenue IFDD/CCNUCC / BDEAC - Allocution d'ouverture du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable (MINEPDED), Cameroun - Présentation du programme, des objectifs et résultats attendus du Forum (Modérateur) - Présentation des participants - Tour de table rapide (Modérateur) - Présentation de l'état des lieux des marchés du carbone dans l'espace francophone et en particulier dans la région du Bassin du Congo (IFDD)	Modération : Réseau des communicateurs pour l'Environnement et l'information en Afrique centrale (RECEIAC)
10h00-10:30	Session 1 : Vue d'ensemble de l'Accord de Paris - Principales obligations des parties dans le cadre de l'Accords de Paris, avec un accent sur les CDN et l'ETF - Définition des notions importantes - Introduction à l'Accord de Paris - Bilan de la COP28	CCNUCC
10:30-11:00	Pause-Photo Pause-café, socialisation des participantes et participants	BDEAC
11:00-11:30	Session 2 : Contributions déterminées au niveau national (CDN) - Qu'est-ce qu'une CDN? - État d'avancement des CDN à ce jour, avec un accent sur l'Afrique Centrale - Q&A	CCNUCC Modération IFDD + Mapping
11:30-12:00	Session 3 : Stratégie à long terme pour l'environnement (LT-LEDS) - Qu'est-ce qu'une stratégie de développement à long terme ? - État d'avancement des LT-LEDS en Afrique à ce jour - Q&A	CCNUCC Modération IFDD
12h – 12h30	Session 4 : Enhanced Transparency Framework (ETF) - Qu'est-ce que l'ETF et les obligations des pays ? - Q&A	CCNUCC Modération IFDD

12:30-13:00	• Introduction au Global StockTake GST • Q&A	CCNUCC Modération IFDD
13:00-14:00	Déjeuner	BDEAC
14:00-15:00	Session 1 : introduction au projet des instruments collaboratifs pour une action climatique ambitieuse (Collaborative Instruments for Ambitious Climate Action - CIACA) • Qu'est-ce que le projet CIACA ? • Etat d'avancement du projet CIACA • Expériences à ce jour - bénéficiaires (Nigeria, Sénégal, etc.) • Q&A	CCNUCC Modération IFDD
15:00-15:30	Session 2 : Introduction au financement de la lutte contre le changement climatique dans le cadre de l'Accord de Paris • Introduction au projet de financement basé sur les besoins • Présentation des opportunités de financement climatique de la BOAD (GCF, GEF, AF) • Q&A	CCNUCC Modération IFDD
15:30-16:00	Pause-café, socialisation des participantes et participants	BDEAC
16:00-16:30	Session 3 : Aperçu de l'article 6.2 • Introduction aux conditions de participation • Interaction avec les rapports et l'examen au titre de l'article 6.2 : "Autorisation des A6.4ER".	CCNUCC Modération IFDD
16:30-17h00	Session 4 : Aperçu de l'article 6.4 • Arrangements institutionnels, exigences en matière de rapports et de participation • Stratégies nationales d'engagement dans le mécanisme de l'article 6.4 • Transition des activités MDP vers l'article 6.4 (projets ciblés dans la région)	CCNUCC Modération IFDD
17:00-17:15	Synthèse de la journée et fin des travaux	IFDD - BDEAC

Jour 2. Mercredi 24 janvier

Période	Activités	Intervenants
08:30-09:00	Arrivée et installation des participants	BDEAC
09:00-9h30	Debriefing jour 1 et programme journée 2 • Mot de Bienvenue de la BDEAC • Rappel des acquis de la journée 1 • Présentation des participants - Tour de table pour recueillir les retours des participantes et participants • Présentation du programme, des objectifs et résultats attendus de la journée 2	Modération : IFDD
9h30-10:00	Introduction à la finance basée sur les besoins (needs-based finance) • Présentation des implications en matière de finance climat, technologies et des marchés du carbone sur la mise en œuvre des CDN • Opportunités de financement de la BOAD	CCNUCC BOAD Modération IFDD
10:00-10:30	Pause-café, socialisation des participantes et participants	BDEAC
10:30-12:30	Partage d'expériences des pays d'Afrique centrale (Canevas de présentation sur 5-6 slides, 10 min par pays): • Angola, • Burundi, • Cameroun, • République centrafricaine, • République du Congo, • République démocratique du Congo • République gabonaise, • Guinée équatoriale, • Rwanda, • Tchad, • Sao Tomé-et-Principe.	Représentants nationaux Modération : IFDD - BDEAC
12:30-13:30	Déjeuner	BDEAC
13:30-14:30	Perspectives et potentiels des marchés carbone en Afrique centrale	• BDEAC • CEEAC • CEREEAC • CCBC

14:30-16:00 Pause-café : 15h-15h15	Session interactive : Elaboration de la feuille de route pour l'opérationnalisation de l'article 6 en Afrique Centrale (Travaux de groupes) Questions d'orientation générale pour chaque groupe : • Quels besoins et priorités des pays et autres acteurs de la région • Quelles actions et étapes nécessaires pour répondre aux besoins et aux priorités ? Formulation d'éléments de la feuille de route pour l'opérationnalisation de l'article 6 dans la région, questions d'orientation spécifiques par groupe : • Groupe N°1 : Identifier les besoins spécifiques au secteur des Forêts et de la biodiversité • Groupe N°2 : Identifier les besoins spécifiques au secteur Energie • Groupe N°3 : Identifier les besoins spécifiques au secteur de l'économie bleue (ou autre sujet à valider au cours de l'atelier)	Modération : CCNUCC - IFDD
16:00-16h30	Présentation des travaux de groupes par les rapporteurs.	
16:30-17:00	Synthèse de la journée et fin des travaux de renforcement des capacités • Résumé des points de la feuille de route • Résumé des prochaines étapes • Remerciement des acteurs régionaux	IFDD - BDEAC - RCC WAC Africa

Jour 3. Jeudi 25 janvier

Période	Activités	Intervenants
08:30-09:00	Arrivée et installation des participants (groupe restreint)	BDEAC
09:00-9h30	• Mot de Bienvenue BDEAC • Rappel des objectifs de la journée de travail sur l'alliance • Présentation des participants - Tour de table pour recueillir les attentes des participantes et participants • Présentation du programme, des objectifs et résultats attendus de la journée (Modérateur)	Modération : IFDD
9h30-10:00	• Présentation des réalisations des Alliances ouest-africaine et est-africaine des marchés du carbone et de la finance climat ; • Partage des perspectives des deux régions sur le sujet.	• West African Alliance • Eastern African Alliance • BOAD • RCC WAC
10:00-10:30	Pause-café, socialisation des participantes et participants	BDEAC
10:30-11:15	• Présentation d'expériences des pays d'Afrique de l'Ouest (tbc) • Échange sur les perspectives de la mise en place d'une telle alliance à l'échelle de l'Afrique centrale	• BDEAC • Représentants des pays d'Afrique de l'Ouest
11:15-12:30	Travaux de groupe : mise en place d'une Alliance d'Afrique centrale pour la finance climat et les marchés du carbone. Chaque groupe devra désigner un(e) rapporteur(euse) et un(e) modérateur(trice) pour répondre aux questions suivantes : • Quels Acteurs, rôles, synergies, logistique sont nécessaires pour la mise en place d'une Alliance centra-africaine des marchés du carbone et de la finance climat ; • Quels besoins et actions concrètes sont attendus notamment dans le cadre du renforcement des capacités au niveau régional pour le développement des marchés du carbone ; • Quelles sont les grandes lignes/les priorités d'un plan d'action pour le développement d'une Alliance des marchés du carbone et de la finance climat en Afrique centrale.	Modération : CCNUCC - IFDD

	Les résultats seront compilés et ordonnés afin de proposer un draft d'orientation et une task force pourra être désignée pour finaliser les documents ultérieurement.	
12:30-13:30	Déjeuner	BDEAC
13:30-14:30	Suite des travaux de groupe	
14:30-15:00	Présentation des travaux de groupes par les rapporteurs	
15:00-15:30	Pause-café, socialisation des participantes et participants	BDEAC
15:30-16:00	Synthèse des travaux par le bureau et les rapporteurs(euses) et préparation des communiqués : • Déclaration des assises à verser aux instances des pays membres de la CEEAC • Adoption des produits finaux des assises • Elaboration du communiqué final de l'atelier (séance interactive) • Clarification des prochaines étapes en matière d'une Alliance d'Afrique Centrale pour les Marchés Carbones et la Finance Climat ainsi que l'opérationnalisation de l'article 6 dans la région.	
16:00-16h30	Cérémonie de clôture • Lecture de la déclaration des assises • Lecture du communiqué final • Mot de l'IFDD • Discours de clôture de la BDEAC • Discours de clôture du RCC WAC Africa • Discours du Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun ou son représentant	• IFDD • BDEAC • RCC WAC Africa • WAA • EAA • MINEPDED